



AVIS TECHNIQUE N° D15/85-05.4

Délivré le 8 mars 2001

Valable jusqu'au 7 mars 2004

Après examen de la conception du dispositif désigné et référencé ci-après :

- Coffret : LGK16
- Cellules : QRA 53 ou QRA 55 ou sonde d'ionisation

fabriqué par : SIEMENS LANDIS ET STAEFA Division - 12 avenue Léon Hormel 92161 ANTONY

Suivant : - les arrêtés ministériels du 01 février 1993 et du 15 mars 2000,

- la norme NF E 32 020-1 "Sécurité d'exploitation des générateurs d'eau ou d'eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente - Terminologie - Prescription générale",
- le paragraphe 3.2.13.4 "Un dispositif est autocontrôlé lorsqu'il est en permanence capable de se mettre lui-même en sécurité en cas de sa propre défaillance, sans adjonction de dispositifs externes, et à l'aide de la seule source d'énergie qui assure son fonctionnement normal".

Le CETEN APAVE International reconnaît par le présent Avis Technique que le dispositif précité répond aux critères d'autocontrôle tels qu'ils sont définis et pour les domaines d'application des textes précités.

Fait à Paris, le 8 mars 2001

L'Administrateur
du CETEN APAVE International

Jean DESCHESNE

Cet Avis Technique doit répondre aux dispositions particulières définies à l'article 6 du règlement général (M.D15.0.07/02).